



Peine plancher ou confusion de peine

Par **pttrousse**, le **12/02/2011** à **21:43**

Bonjour,

un ami est incarcérer pour plusieurs peine ..

-menace a arme blanche (12mois)

-trafic de stuip (24 mois)

-conduite sans permis (6mois)

--il est passer 3fois dans le meme tribunal.pour chacune de ses histoire en 1ans..

--deplus sans surcis de 8mois '(pour violence)

et tomber aussi.

--alor a se jours il a mes calcule.50mois de ferme.(POSSIBLE OU PAS °

--ma question est ce que il peu demmender une confusion de peine ou une peine

plancher..en sachant qu il est multiresitivise...pour violence.il a dja fai 2fois de la prison avant celle-ci.